

## Faits saillants du rapport *L'emploi moins qualifié au Québec : caractéristiques et tendances sur le marché du travail*

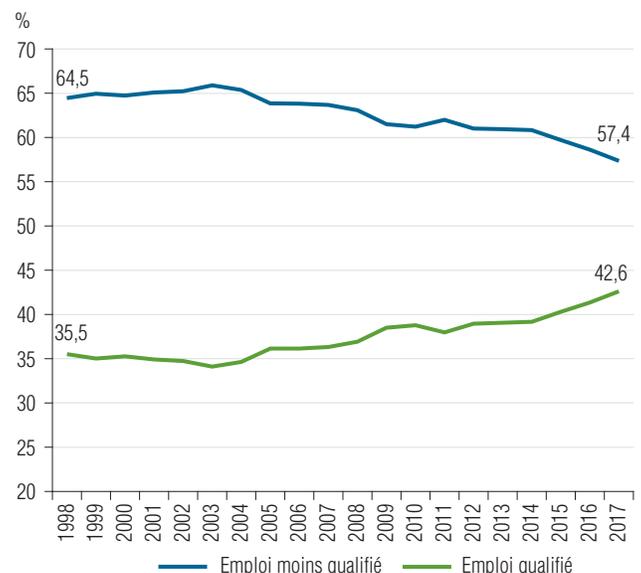
Dans un contexte où le taux de chômage au Québec se trouve à un creux historique, la question de la qualification de la main-d'œuvre et des emplois demeure un enjeu en raison de l'arrimage complexe entre l'offre et la demande de travail. Depuis un certain nombre d'années, on assiste au Québec, à un rehaussement des qualifications des travailleuses et des travailleurs qui se fait parallèlement à un accroissement du nombre d'emplois exigeant de plus grandes qualifications.

Dans ce contexte, certains sont d'avis que les emplois dits « moins qualifiés », soit ceux qui n'exigent pas de formation collégiale technique ou une scolarité supérieure, seraient de moins en moins la norme sur les marchés du travail. Or, ces emplois représentent encore au Québec plus de la moitié de la main-d'œuvre. S'intéresser aux emplois moins qualifiés est donc pertinent puisque cette réalité concerne plus de 2 millions de travailleurs au Québec en 2017. Un rapport détaillé sur cette thématique du marché du travail est disponible dans le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

### PRINCIPAUX CONSTATS

En 2017, on estime qu'il y a sur le marché du travail québécois 2 103 000 emplois moins qualifiés. En 1998, ce nombre se chiffrait à environ 1 775 000. Malgré cette croissance, la part de l'emploi moins qualifié dans l'emploi total diminue sur la période, passant d'environ 65 % à 57 %, en raison notamment d'une croissance plus rapide du nombre d'emplois qualifiés.

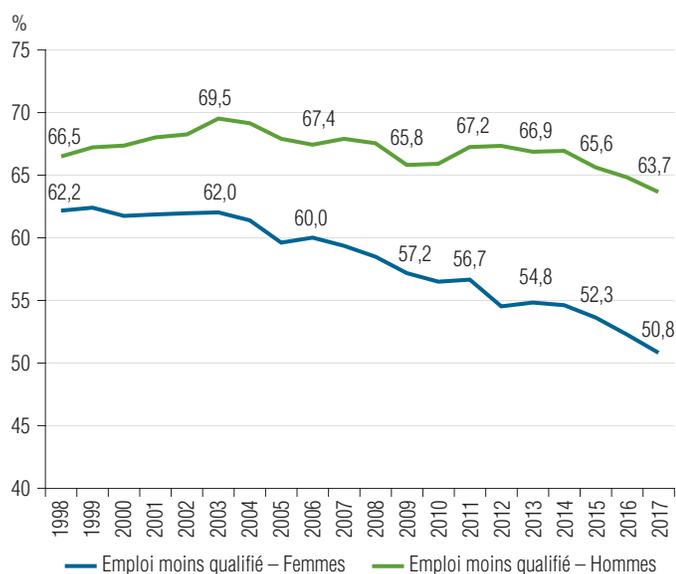
Figure 1  
Répartition de l'emploi selon la qualification, Québec, 1998-2017



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2017.  
Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Ce changement s'explique en grande partie par l'évolution de la situation des femmes, qui ont connu une baisse de leur part dans l'emploi moins qualifié. Ainsi, dans l'emploi total des femmes, celle-ci est passée de 62 % en 1998 à 50,8 % en 2017. En comparaison, celle des hommes a décliné d'environ trois points de pourcentage pour finalement se fixer à 64 %. La meilleure situation des femmes sur ce plan va de pair avec leur plus grande scolarisation.

Figure 2  
Part de l'emploi salarié moins qualifié selon le sexe, Québec, 1998-2017



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

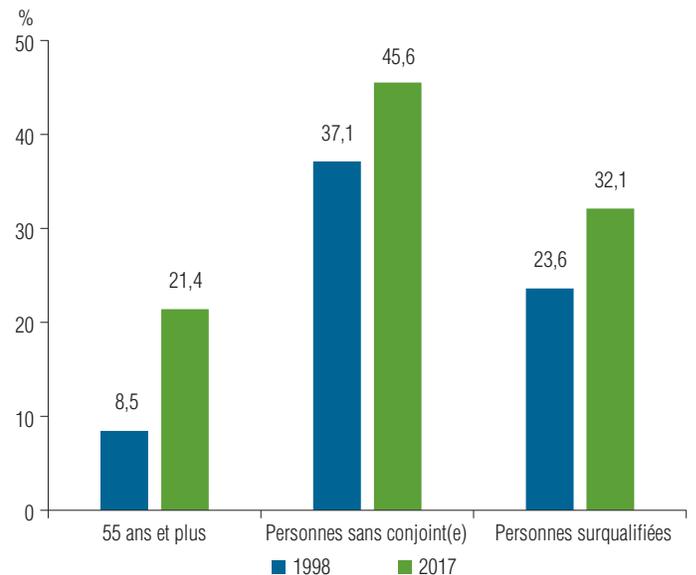
## Composition de l'emploi moins qualifié

En 2017, les emplois moins qualifiés sont concentrés en grande partie dans les emplois manuels et mixtes (70 %), dans le secteur privé (88 %), dans les milieux non syndiqués (65 %) et dans les services (73 %).

Malgré les tendances globales, la part de l'emploi moins qualifié s'accroît entre 1998 et 2017 chez les 55 ans et plus, chez les personnes n'étant pas en couple ainsi que chez les travailleurs surqualifiés, ce qui peut indiquer que ces derniers vivent des parcours professionnels plus difficiles.

Les jeunes (15-24 ans) sont surreprésentés dans les emplois moins qualifiés (79 % en 2017), ce qui s'explique essentiellement par le fait qu'un grand nombre d'entre eux conjuguent les études et le travail.

Figure 3  
Part de l'emploi moins qualifié dans certaines sous-populations, Québec, 1997 et 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Emploi moins qualifié et groupes d'âge

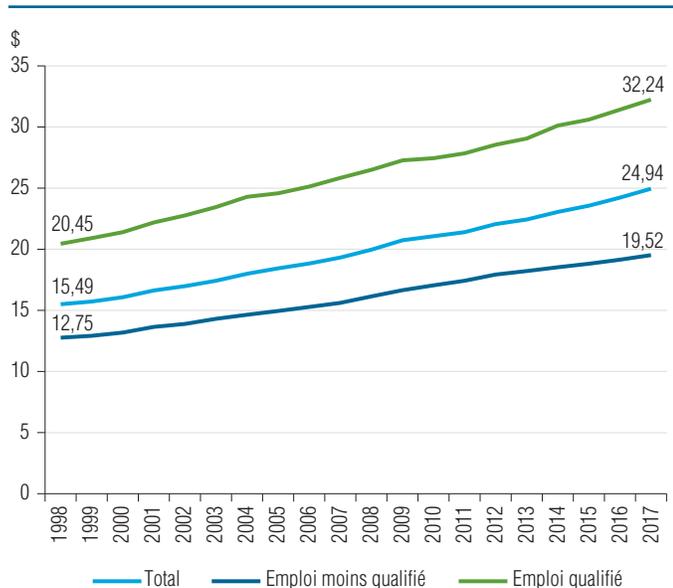
Entre 1998 et 2017, les moins de 30 ans, en particulier les femmes, ont suivi un processus d'intégration au marché du travail marqué par une scolarisation supérieure (études postsecondaires et supérieures), ce qui les a davantage menés vers des emplois qualifiés. En 2017, environ le tiers des femmes âgées de 34 à 38 ans occupent un emploi moins qualifié.

En revanche, entre 1998 et 2017, la part de l'emploi moins qualifié est demeurée relativement stable chez les cohortes plus âgées, ce qui indique que les travailleurs de ces cohortes ont plus tendance que ceux des cohortes plus jeunes à occuper de manière permanente ce type d'emploi. Plus particulièrement, la part de l'emploi moins qualifié chez les personnes âgées de 54 à 58 ans se situe à un peu plus de 60 % en 2017.

## Comparaisons salariales

En 2017, la rémunération horaire moyenne est de 19,52\$ pour les emplois moins qualifiés, alors qu'elle se fixe à 32,24\$ pour les emplois qualifiés. L'écart entre les deux types d'emploi est ainsi d'environ 13,00\$.

Figure 4  
Rémunération horaire selon la qualification de l'emploi, Québec, 1998-2017

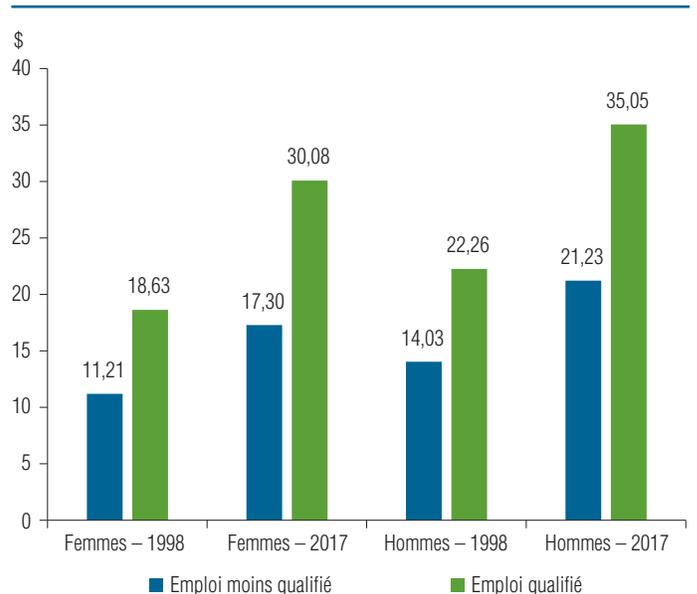


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2017.  
Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

L'écart salarial entre ces deux groupes d'emplois, mesuré par le ratio entre le salaire horaire noté pour les emplois moins qualifiés et celui observé pour les emplois qualifiés, s'accroît. Il s'établit à 60,5 % en 2017, comparativement à 62,4 % en 1998. La baisse du ratio salarial horaire entre les deux années indique une augmentation de l'écart salarial.

Tant dans l'emploi moins qualifié que dans l'emploi qualifié, les femmes affichent un retard salarial par rapport aux hommes. En 2017, ces dernières obtiennent dans l'emploi moins qualifié une rémunération horaire moyenne de 17,30\$, tandis que les hommes reçoivent 21,23\$. Toujours en 2017, les résultats pour l'emploi qualifié indiquent une rémunération horaire de 30,08\$ pour les femmes, comparativement à 35,05\$ pour les hommes. Ces retards s'observaient déjà en 1998.

Figure 5  
Rémunération horaire selon le sexe et la qualification de l'emploi, Québec, 1998 et 2017



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2017.  
Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

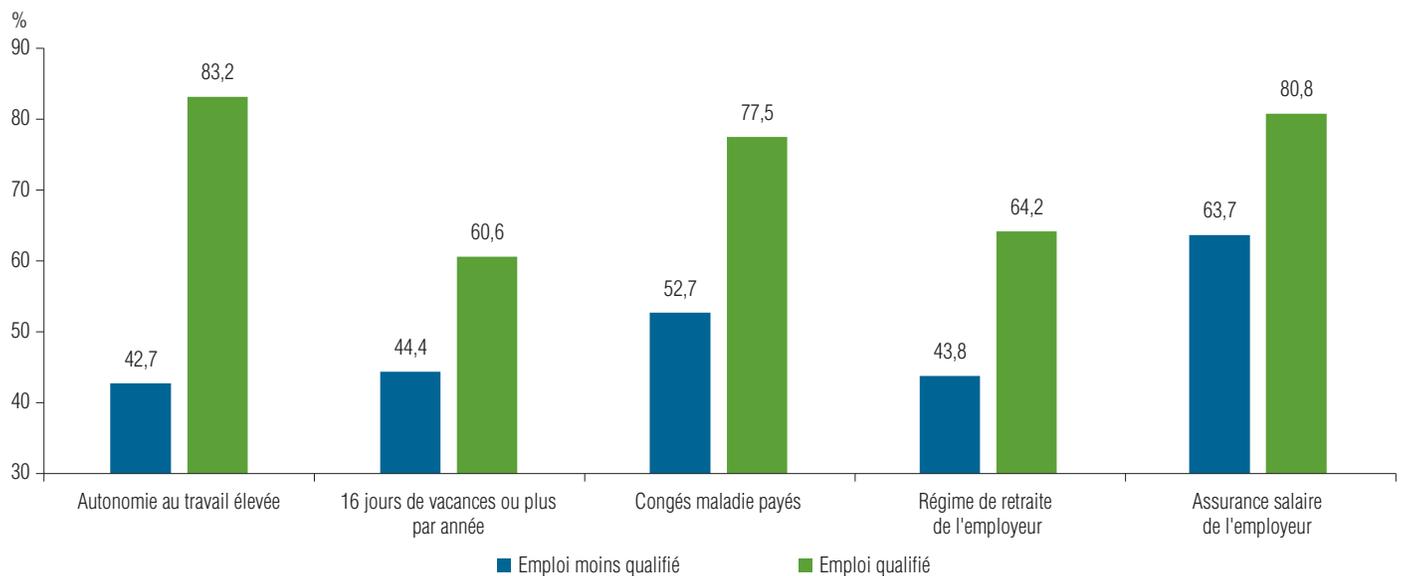
## Qualité des emplois

En 2007-2008, les travailleurs qui occupaient un emploi moins qualifié, outre le fait qu'ils avaient un revenu d'emploi annuel inférieur à celui des travailleurs qui détenaient des emplois qualifiés :

- avaient une moins grande autonomie au travail ;
- avaient un plus faible nombre de jours de vacances ou de congés maladie payés ;
- bénéficiaient moins fréquemment d'un régime de retraite ou encore d'une assurance salaire ;
- étaient confrontés dans une plus large mesure à des contraintes physiques de travail.

Figure 6

Certaines caractéristiques de la qualité de l'emploi selon la qualification, Québec, 2007-2008



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

### Déterminants de la qualité de l'emploi

Certains facteurs sont associés dans une plus large mesure à une meilleure qualité de l'emploi moins qualifié :

- avoir une formation postsecondaire ou universitaire ;
- avoir une reconnaissance professionnelle ;
- occuper un emploi non manuel ;
- occuper un emploi depuis un bon moment (10 ans ou plus) ;
- avoir un contrôle sur la façon de faire son travail ;
- travailler dans un grand établissement (200 employés et plus) ;
- avoir 25 ans ou plus ;
- ne pas être aux études ;
- vivre dans un grand centre urbain ;
- travailler dans le secteur public.

### Compétences mises en œuvre

- Les exigences faibles en matière de littératie et de numératie au travail sont le lot des travailleurs occupant des emplois moins qualifiés, en particulier de ceux qui sont surqualifiés dans ces emplois. Ces derniers ont déclaré dans une proportion d'environ 70 % occuper un emploi associé à une exigence en littératie faible (quintiles 1 et 2) selon le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) 2012.
- En 2012, la plupart des compétences professionnelles dites génériques (collaboratives, d'influence, d'organisation, de planification, de résolution de problèmes) sont souvent beaucoup moins exercées par les travailleuses et les travailleurs occupant des emplois moins qualifiés, et ce, même lorsque ces derniers possèdent une scolarité supérieure (formation collégiale technique ou supérieure).

## INFORMATIONS CONTENUES DANS LE RAPPORT COMPLET

Le rapport *L'emploi moins qualifié au Québec : caractéristiques et tendances sur le marché du travail* propose une comparaison de l'emploi moins qualifié avec l'emploi qualifié : il fait notamment ressortir les différences selon le sexe, l'âge, la scolarité, la durée dans l'emploi, le type de profession, la couverture syndicale, l'industrie, etc.

Plusieurs indicateurs portant sur les aspects suivants sont présentés et analysés :

- le nombre d'emplois moins qualifiés, leur part et leur répartition ;
- les cohortes de travailleurs occupant des emplois moins qualifiés ;
- la rémunération horaire et le ratio horaire ;
- les neuf dimensions de la qualité de l'emploi, qui comptent 36 indicateurs ;
- les quintiles de qualité de l'emploi ;
- les compétences en littératie et en numératie au travail ;
- les compétences génériques au travail et les stratégies d'apprentissage.

## MESURE DE L'EMPLOI MOINS QUALIFIÉ

Dans ce rapport, on utilise le terme *emploi moins qualifié* pour désigner les emplois dont les exigences scolaires (ou niveaux de qualification) sont habituellement inférieures à la formation collégiale technique. Sont couverts par cette définition les emplois exigeant habituellement une formation postsecondaire, mais non de niveau collégial technique, et ceux exigeant généralement une formation d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur, soit ceux classés comme étant de niveau intermédiaire ou élémentaire.

On utilise le terme *emploi moins qualifié* plutôt que le terme *emploi peu ou pas qualifié* afin de tenir compte des différents degrés de qualification que l'on retrouve dans ce type d'emploi. Par opposition, les emplois dits qualifiés correspondent aux emplois de gestion, aux emplois de niveau professionnel (exigeant habituellement un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle) et aux emplois de niveau technique, soit ceux dont la profession exige habituellement une formation technique collégiale. La mesure de l'emploi moins qualifié et qualifié est basée sur la Classification nationale des professions (CNP) 2011 et est appliquée de façon identique aux sources de données statistiques sur lesquelles se fonde ce rapport.

Ce document-synthèse est réalisé par la Direction des statistiques du travail et de la rémunération.

Ont collaboré à la réalisation : Marie-Eve Cantin, mise en page  
Sarah Bélanger, révision linguistique  
Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements : Centre d'information et de documentation  
Institut de la statistique du Québec  
Téléphone : 418 691-2401  
ou 1 800 463-4090  
(sans frais d'appel au Canada  
et aux États-Unis)  
Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
4<sup>e</sup> trimestre 2019  
ISBN 978-2-550-85174-5 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,  
Institut de la statistique du Québec, 2019

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation  
personnelle est interdite sans l'autorisation  
du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)